



Policy 13.15

AWARDS FOR ARMY CADETS ON THE CANADIAN ARMED FORCES BASIC PARACHUTE COURSE

Revised April 2017

INTRODUCTION

1. The Army Cadet League of Canada (ACLC), BGen (ret'd) Raymond Romses, OMM, CD, Colonel Commandant of the Royal Canadian Army Cadets and Airborne Regiment Association of Canada (ARAC) have established annual awards for deserving cadets graduating from the Canadian Armed Forces Basic Parachute Course. The awards are administered by the National Office of the Army Cadet League of Canada.
2. An Army Cadet League of Canada award, in the form of a watch, donated by the ACLC, will be presented annually by a League Member present at the graduation ceremony of the course to the **Top Cadet**. The candidate will be chosen by the leadership team of the Basic Parachute course based on his/her overall performance during the course
3. The following criteria shall be used as a basis for selecting the course **Top Cadet**
 - a) Dress and deportment;
 - b) Willingness to accept duties and responsibilities;
 - c) Demonstration of leadership qualities;
 - d) Participation in off-duty programmes and activities;
 - e) Exceptional physical fitness and endurance; and
 - f) Course activity (to include level of achievement and effort displayed.
 - g) support his/her peers
 - h) embodies the spirit of teamwork
4. A second award, in the form of a statuette, as shown in picture on the next page, supplied by the BGen (ret'd) Raymond Romses, OMM, CD, Colonel Commandant of the Royal Canadian Army Cadets, will be presented annually at the graduation parade by a member of the CAAWC team to the **Top Jumper**. The candidate for this award will be chosen by a selection committee from the CAAWC and the choice will be made based on their own criteria.

Politique 13.15

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES POUR LES CADETS DE L'ARMÉE AU COURS DE PARACHUTISME DE BASE DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Révisé : Avril 2017

INTRODUCTION

1. La Ligue des cadets de l'Armée du Canada, le Bgen (retraité) Raymond Romses, OMM, CD, Colonel Commandant des Cadets royaux de l'Armée canadienne et l'Association du Régiment Aéroporté du Canada (ARAC) ont établis des distinctions honorifiques annuelles pour des cadets qui se sont démarqués pendant le cours de parachutisme de base des Forces Armées Canadiennes. Ces distinctions honorifiques sont administrées par le bureau national de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.
2. Une récompense, en forme de montre, de la part de la Ligue des Cadets de l'Armée du Canada, sera présentée par un membre de la Ligue présent à la cérémonie de graduation au **Meilleur Cadet**. Le candidat sera choisi par l'équipe de direction du cours de parachutisme de base. Ce choix sera basé sur leur performance générale pendant le cours.
3. Le **meilleur cadet** sera sélectionné en se basant sur les critères de sélection suivants :
 - a) La tenue et la conduite;
 - b) La volonté d'accepter des tâches et des responsabilités;
 - c) Démontrer des qualités de chef;
 - d) La participation dans les programmes et activités hors cours;
 - e) Le condition physique et endurance; et
 - f) L'activité durant les cours (incluant le niveau de performance et d'effort démontré).
 - g) Le soutien de ses pairs
 - h) Incarne l'esprit d'équipe
4. Une seconde distinction honorifique, de la part du Bgen (retraité) Raymond Romses, OMM, CD, Colonel Commandant des Cadets royaux de l'Armée canadienne, en forme de statuette telle que démontrée sur la photo sur la page suivante, sera présenté par un membre du CISAC à la parade de graduation, au **Meilleur Parachutiste**. Le candidat sera choisi par un comité des membres du CISAC et le choix sera basé sur leurs propres critères.



- Each of the graduates will be presented a commemorative Airborne Challenge Coin by a representative of the Airborne Regiment Association of Canada.

- Chaque finissant recevra une pièce de monnaie commémorative du défi de parachutisme présentée par un membre de l'Association du Régiment Aéroporté du Canada.



- Additionally, graduating para cadets are eligible to receive a \$500 bursary towards post-secondary studies made available by the generosity of the veterans of the 1st Canadian Parachute Battalion. ACLC policy 17.2 refers.

- De plus, les finissants du cours de parachutisme sont éligibles à recevoir une bourse d'études postsecondaires d'une valeur de 500 \$, disponible grâce à la générosité des vétérans du 1er bataillon canadien d'aéroporté, tel que détaillé dans la politique 17.2 de la LCAC.

SELECTION BOARD

- Selection boards at the CAAWC shall be established to ensure the most deserving cadets are selected for the awards in accordance with their own separate criteria.

CONSEIL DE SÉLECTION

- Des conseils de sélection au CISAC devront être établis afin d'assurer que les cadets les plus méritants sont sélectionnés pour ces distinctions honorifiques conformément aux critères de sélection de chacune d'elle.

NOTIFICATION

- The Region Cadet Support Unit (Central) shall provide the name and cadet corps of the winning course cadets to the ACLC National Office and DCdts & JCR 4-4 NLT 15 Sep each year.

AVIS

- La région du Centre doit faire parvenir le nom gagnant avec le corps de cadets au bureau national de la Ligue et DCad 4-4 au plus tard le 15 septembre de chaque année.